



# AFRIQUE CENTRALE

## CONTEXTE

La sous-région d'Afrique centrale, qui couvre le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine (RCA), le Tchad, la République Démocratique du Congo, la Guinée Equatoriale, le Gabon, la République du Congo, le Rwanda et Sao Tomé & Principe, est dominée par trois zones écologiques:

- La zone forestière des zones humides, dominée par les forêts du Bassin du Congo, deuxième massif forestier mondial ;
- La zone soudano-sahélienne, comprenant les zones subhumides, subarides et arides des basses altitudes, dominée par les écosystèmes des savanes arborées et arbustives du Tchad, du Cameroun et de la RCA ; et
- La zone de savane d'altitude, localisée dans les hautes altitudes de la zone soudano-sahélienne, y compris les zones de fortes densités démographiques comme les hautes terres du Cameroun, du Burundi et du Rwanda.

Les principales causes de la dégradation dans la sous-région sont i) la coupe abusive de bois comme source d'énergie (en zone soudano-sahélienne) ; ii) l'exploitation irrationnelle des ressources forestières (en zone forestière humide) ; et iii) l'extension des terres agricoles destinées à la subsistance et au commerce. L'ampleur de la désertification en Afrique centrale se manifeste davantage dans les zones sahéliennes du Cameroun et notamment du Tchad où les précipitations et les sécheresses d'ampleur exceptionnelle ont déjà eu un impact négatif sur la productivité des terres agricoles.

Le Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la dégradation des terres et de la désertification en Afrique centrale (PASR/LCD-AC), adopté en septembre 2008, définit les priorités sous-régionales pour promouvoir la gestion durable des terres.

## DÉFIS

Le PASR/LCD-AC identifie trois défis principaux au niveau sous-régional relatifs à la lutte contre la dégradation des terres : i) la gestion concertée de la transhumance transfrontalière; ii) la gestion durable des eaux partagées ; et iii) la gestion de l'information. Pour financer la mise en œuvre du PASR/LCD-AC, une stratégie de mobilisation des ressources financière a été élaborée, qui identifie des financements potentiels tels que les fonds nationaux de développement, la contribution communautaire d'intégration (CCI) de la Communauté Economique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), le mécanisme de financement autonome de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et les mécanismes de financement novateurs.

Néanmoins, vu que ni la dégradation des terres ni la désertification ne sont considérées comme une priorité politique à l'échelle de l'Afrique centrale, la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des programmes nationaux et sous-régionaux relatifs à la gestion durable des terres (GDT) et à la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification (CNULCD) reste un défi majeur qui nécessite une approche concertée pour l'intégration de la GDT et de la CNULCD dans les cadres politiques et budgétaires aux niveaux national et sous-régional. Dans ce contexte, le Mécanisme mondial de la CNULCD a reçu une demande de la COMIFAC afin de fournir un appui catalytique aux acteurs principaux du PASR/LCD-AC - à savoir les centres de liaison (CEEACC, COMIFAC), les chefs de file thématique (ADIE, CBLT, CEBEVIRHA, CICOS, COMIFAC, RIFFEAC) et les Points Focaux Nationaux de la CNULCD de l'Afrique centrale pour renforcer leurs capacités en vue de la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de financement relative à la GDT.



Map courtesy of IFAD

Population totale (million), 2004: 105,5  
Superficie totale (million km<sup>2</sup>), 2003: 5,3  
Densité de la population (hab. par km<sup>2</sup>): 19,9  
PIB par personne (\$EU), 2004: 780  
Croissance annuelle du PIB/personne (%), 2004: 1,8  
Contribution de l'agriculture au PIB (%), 2004: 31,9  
Personnes sous-alimentées/population totale (%), 2001-03: 6,5  
Population rurale/population totale (%): 59  
Superficie agricole (% de la superficie totale), 2003: 36,7  
Superficie forestière et terres boisées (% de la superficie totale): 41,3

Source: FAO (2006), FAO (2007)

Le Mécanisme mondial est une institution subsidiaire de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Il est spécialisé dans l'accroissement des financements destinés à la gestion durable des terres et «est chargé d'encourager les actions conduisant à la mobilisation et à l'acheminement, au profit des pays en développement touchés Parties, de ressources financières importantes...»

(article 21 de la Convention).

## AFRIQUE CENTRALE

### OBJECTIFS DU PROGRAMME



Map courtesy of IFAD

Le Mécanisme Mondial apporte un appui catalytique aux pays d'Afrique centrale afin de contribuer à la mobilisation des financements durables en vue d'une gestion durable des ressources naturelles. Les priorités de l'appui sous-régional sont :

- le renforcement des partenariats promouvant la gestion concertée de la transhumance transfrontalière en Afrique centrale. Afin de mobiliser des ressources financières pour le PASR/LCD-AC, il est nécessaire de renforcer des partenariats multiformes autour des thématiques prioritaires et d'identifier et de valoriser les diverses sources de financements, y compris les ressources internes, externes et novatrices.
- l'amélioration de l'intégration de la GDT dans les processus politiques majeurs nationaux et sous-régionaux. La GDT et la CNULCD sont intégrées dans les diverses politiques nationales et sous-régionales, y compris la Politique Générale en Matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles de la CEEAC et le Plan de Convergence de la COMIFAC, sans être une priorité politique qui se traduirait dans des allocations budgétaires importantes.
- l'analyse et le test de l'applicabilité des mécanismes de financement novateurs dans les zones arides et dégradées qui ont un potentiel important pour contribuer aux financements promouvant la GDT.

Un aspect clé du programme est le renforcement des capacités des acteurs clés du PASR-LCD/AC dans les trois domaines mentionnés.

### SITUATION ACTUELLE

La mise en œuvre du programme a démarré en août 2008 avec la signature de l'accord de coopération entre la COMIFAC et le Mécanisme Mondial.

Le programme est réalisé en partenariat avec les centres de liaison et les chefs de file thématique du PASR/LCD-AC, les Points Focaux de la CNULCD d'Afrique centrale et les partenaires au développement actifs dans la sous-région. Il capitalise et s'intègre dans les processus régionaux et sous-régionaux en cours, y compris le Programme Compréhensif pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PCDAA), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), TerrAfrica et le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) qui coordonne l'appui des partenaires au développement à la COMIFAC dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Convergence. Sur le niveau national, le programme est complété par l'appui du Mécanisme Mondial aux pays tels que le Rwanda pour l'élaboration du Programme d'Action National (PAN) de la CNULCD et le Cameroun pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de financement relative à la GDT et la mise en œuvre du PAN/CNULCD.

POUR EN SAVOIR PLUS



Secrétariat Exécutif de la  
COMIFAC  
Yaoundé, Cameroun  
comifac2005@yahoo.fr



Sven Walter

Chargé de programme, Afrique de l'Ouest  
et du Centre  
s.walter@global-mechanism.org

Camilla Nordheim-Larsen

Chargé de programme, Instruments  
financiers et économiques  
c.nordheim-larsen@global-mechanism.org

### ÉTAPES SUIVANTES

Pendant sa première année d'exécution, le programme d'appui du Mécanisme Mondial en Afrique centrale se focalisera sur les activités suivantes :

1. Analyse de l'état des lieux des activités sous-régionales visant la gestion concertée de la transhumance transfrontalière en vue d'identifier des ressources financières à travers la création et/ou le renforcement des partenariats sur le sujet ;
2. Analyse des opportunités pour la mobilisation des ressources internes et externes destinées à la GDT et la CNULCD ;
3. Renforcement de la collaboration entre les centres de liaison, les Points Focaux Nationaux de la CNULCD, les chefs de file thématiques et des autres acteurs concernés dans le cadre du PASR/LCD-AC ;
4. Analyse des activités relatives aux changements climatiques en Afrique centrale et leurs relevance pour la GDT et CNULCD.